

#382
FÉVRIER 2026

ville-d'Avray

MAGAZINE

07 Cadre de vie
Le stationnement
en centre-ville

09 L'invité du mois
Mieux connaître l'AJAVA

11 Seniors
Le CCAS,
un accompagnement
de proximité

18 Culture
Théâtre, expositions,
concerts, coup de
cœur cinéma...

04 Événement

C'est parti !
La Maison forestière
ouvre une nouvelle
page de son histoire

Notre site
villedavray.fr



RETROUVEZ L'INFORMATION DE VOTRE VILLE SUR   

Nous recrutons de nouvelles graines !



A&M
Appartements
& Maisons

Nous renforçons aujourd'hui nos équipes en recherchant des personnalités investies, curieuses, sensibles aux lieux comme aux personnes et prêtes à faire pousser des projets durables, à l'image de ceux de nos clients. Jeunes pousses comme talents déjà bien enracinés, vous êtes les bienvenus. Envoyez votre candidature à : contact@actm-immobilier.com

/ ACILAT
/ VENTE
/ LOCATION

Sèvres Ville d'Avray

82, Grande rue - 92310 Sèvres

Meudon

19, Rue Marcel Allégot - 92190 Meudon

01 41 14 40 00

01 46 26 34 00

actm-immobilier.com



Chers habitants,
Pour l'équité du débat démocratique, j'ai
décidé de suspendre mon édito dans
notre magazine jusqu'aux élections
municipales de mars 2026.

Aline de Marcillac

*Bien fidèlement,
A. de Marcillac*

Ville-d'Avray

382 Février 2026

est édité par la Mairie de Ville-d'Avray
13 rue de Saint-Cloud – 92410 Ville-d'Avray •
Directeur de la publication : Aline de
Marcillac • Comité de rédaction : Mathias
Friteau, Thierry Siouffi, Philippe Hertzberg,
Ingrid Ruis, Julie Le Magueresse, Barnabé
Deuve • Commission paritaire : ISSN
12 47 79 74 • Réalisation graphique : 15357-
MEP – Agence Scoop communication •
Impression : Imprimerie RAS • Publicité
commerciale : CMP, Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32 • Crédit photo : DR. •
Photo de couverture (crédit : mairie
de Ville-d'Avray) : La Maison forestière,
une Dagovérienne et sa fille sur le
nouveau cheminement de l'arboretum.



4-5

Événement

- C'est parti ! La Maison forestière ouvre une nouvelle page de son histoire

6

Citoyenneté

- L'écho du conseil municipal
- Elections municipales – infos pratiques

7-8

Cadre de vie

- Le stationnement en centre-ville : tout ce qu'il faut savoir
- Retour sur l'inauguration du square André Maningue

8

Sécurité

- Sécurité à Ville-d'Avray : des indicateurs en nette amélioration, une vigilance maintenue

9

Invité du mois

- Mieux connaître l'AJAVA

10

Vie locale

- Remise de la médaille de la ville à Roger Lévy

10-11

Seniors

- Une nouvelle centenaire à Ville-d'Avray
- Le CCAS, un accompagnement de proximité pour faciliter votre quotidien
- Sorties aux musées du Chocolat et du Parfum

12-13

Vie associative

- ALVA : une rénovation énergétique d'envergure pour mieux vivre
- Le programme de l'AVF
- USVA : en février, on bouge près de chez soi
- Fête des Étangs 2026

14

Tribunes

15-16

Mosaïque

17-20

Culture

- Spectacle : *Deux rien*
- Concert : *Danza*
- Concert Jazz au Château : hommage à Sting
- Programme de la Maison Pour Tous
- Entretien avec Galitt Kenan
- Programme de la médiathèque Boris Vian
- Exposition : « Les précurseurs du Picturo Graffiti »
- Coup de cœur cinéma
- Programme cinéma

21

Ça se passe à Ville-d'Avray

- Agenda

22

Au quotidien

- Permanences en mairie
- Collectes
- Pharmacies de garde
- État civil

C'est parti ! La Maison forestière ouvre une nouvelle page de son histoire

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour la Maison forestière de Ville-d'Avray. Après plusieurs mois de réflexion et de travaux d'aménagement, ce lieu, situé rue de Versailles, accueillera le public dans un cadre repensé. **Jeux pour enfants, activités pédagogiques et arboretum** accessible à tous composent aujourd'hui ce site emblématique au cœur du patrimoine naturel.

Ce projet s'inscrit dans une double ambition : **préserver un site remarquable et proposer un espace de proximité dédié à la sensibilisation environnementale, au lien social et aux activités.** Un lieu ouvert au grand public, pensé pour apprendre, expérimenter, partager et favoriser le vivre-ensemble.

Depuis plusieurs années déjà, le jardin de la Maison forestière vit grâce à l'engagement associatif. Les **bénévoles des associations Incroyables Comestibles,**

Amaterre et Espaces y animent des jardins partagés. L'association Espaces a également installé, au premier étage du bâtiment, la base de vie de ses salariés en insertion, mobilisés sur les chantiers du secteur. Cette présence durable a nourri naturellement la réflexion autour du devenir du site.

Un projet construit avec la participation de plusieurs acteurs

Ville, GPSO et les acteurs associatifs locaux ont engagé une **réflexion pour imaginer collectivement un lieu vivant, utile et ouvert à tous.** De ces échanges est née une volonté forte : faire de la Maison forestière un espace de proximité dédié à la sensibilisation environnementale et au lien social. Cette **orientation a été confirmée en avril 2025 par une enquête menée**

en partenariat avec la Maison Pour Tous auprès d'un panel d'habitants du quartier. Leurs attentes ont mis en avant le besoin d'un espace accessible, et animé, où l'on apprend en faisant et où chacun peut trouver sa place.

Conçue comme un lieu ressource, **la Maison forestière a aujourd'hui vocation à accueillir animations pédagogiques, ateliers participatifs et temps conviviaux intergénérationnels.** Son ouverture se fait par étapes, afin d'expérimenter les usages, d'associer les habitants et d'adapter le projet aux différents besoins.

La Maison forestière incarne ainsi une ambition partagée : créer un espace d'échanges et de partage contribuant au bien-être collectif et à la préservation du patrimoine de la ville et de son environnement.



L'arboretum : un espace naturel

Visiteurs, vous pourrez découvrir une centaine d'arbres dont certaines essences exceptionnelles.

L'arboretum c'est : une parcelle de 4 000 m²



Les essences : cyprès de Lawson, frêne, charme, érable, merisier, cèdre, tilleul, pommier, ginkgo.



Accessibilité : nouveau cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des aménagements pour créer un vrai espace de vie



Un lieu vivant, ouvert à tous, qui bénéficie aussi bien aux riverains de la rue de Versailles qu'à l'ensemble des Dagovériens.

Bienvenue à la Maison forestière !

Ouverture à partir des vacances scolaires de février (lire encadré)

S'amuser, se détendre : tables de pique-nique, bancs, structure de jeux...

Espace de jeux pour enfants : une structure avec toboggan, balançoire et des jeux à ressort.



Horaires d'ouverture

Du 1^{er} novembre au 30 avril : de 8h20 à 18h

Du 1^{er} mai au 31 octobre : de 8h20 à 20h

Un lieu animé avec des activités gratuites pour tous

La **coordination des animations de la Maison forestière a été confiée par la Ville**, avec une convention d'objectifs, à la **Maison Pour Tous** qui est chargée d'élaborer la programmation en lien avec les associations et partenaires institutionnels. Une subvention annuelle dédiée a été attribuée.

Ainsi, en 2026, le site proposera une offre d'animations en plein air ouverte à tous, autour de la nature, de l'écologie et du bien-être. Cette programmation s'organisera autour de rendez-vous mensuels et de journées événementielles, **accessibles à tous gratuitement sur inscription (www.mptva.com)**. La gestion technique et logistique générale de la Maison forestière relève quant à elle de la responsabilité de la commune.



Calendrier des animations et temps forts 2026*

• **Samedi 21 février 2026**
Ouverture au public de la Maison forestière à partir de 14h30
Découverte du site, de l'arboretum et moment convivial.
Ouvert à tous.

• **Samedi 21 mars 2026**
Journée Bien-être & Nature, portée par l'association AMATERRE
De 10h à 17h
Ateliers bien-être, pratiques douces, et temps de détente en lien avec la nature.

Les animations régulières – rendez-vous mensuels

D'avril à juillet 2026 (pause en août), la Maison forestière propose des **animations régulières***, à raison d'un rendez-vous par mois, d'une durée de 1h30 à 2h, destinées aux familles et au grand public.

Calendrier des animations mensuelles* :

• **Samedi 11 avril 2026 – Biodiversité**
Jeu de piste nature, atelier « le sol, un écosystème vivant », découverte de la faune et de la flore locales.



• **Samedi 6 juin 2026 – Jeux & Nature**
Jeux de piste, ateliers créatifs et « Tout sur la tomate ! ».

• **Samedi 27 juin 2026 – Zéro déchet**
Atelier « Mulch & land art », recyclage naturel au jardin et écogestes du quotidien.

• **Samedi 11 juillet 2026 – C'est l'été !**
Guinguette forestière, jardin d'été et animations détente en plein air.

Gratuit
Horaires : de 14h30 à 16h30

Toutes les activités de la Maison forestière sont gratuites, mais certaines sont sur inscription. Retrouvez l'ensemble des activités et animations sur www.mptva.com et tous les mois dans le *Ville-d'Avray Magazine*.

*Ces animations reposent sur une pédagogie active et participative et sont mises en place par la Maison Pour Tous de Ville-d'Avray, en partenariat avec des acteurs dont : Amaterre, Incroyables Comestibles, Espaces, Syctom, Maison de la Nature.



En savoir plus sur les associations des jardins de la Maison forestière

Les Incroyables Comestibles de Ville-d'Avray :



Amaterre :



Espaces :



L'écho du conseil municipal

Le conseil municipal s'est tenu le 15 décembre 2025 et a permis le vote de plusieurs décisions concernant la vie locale. Au programme : le soutien aux classes de découverte dans les écoles primaires, le débat sur les orientations budgétaires 2026, un contrat pour la protection de l'environnement et une subvention pour la réhabilitation d'un logement social.



Enfance : la Ville soutient les classes de découverte dans les écoles primaires

Comme l'an dernier, la Ville accompagne les projets de classes de découverte à hauteur de 5 000 € par groupe scolaire, dans la limite de 10 000 € au total afin de **soutenir les écoles pour le financement des projets** et d'alléger le coût pour les familles.



Finances : Débat d'Orientation Budgétaire 2026 (DOB)

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté, étape réglementaire préalable au vote du budget primitif pour les communes de plus de 3 500 habitants, et reflète une gestion responsable au service du développement de la qualité de vie et de la concrétisation des projets avec :

Stabilité des charges de fonctionnement.

Aucune hausse des taux d'imposition locaux.

Stratégie d'investissements, en faveur de la transition écologique, des services et des équipements publics.



Environnement : gestion et entretien adaptés du patrimoine arboré

La convention avec Grand Paris Seine Ouest pour la gestion et l'entretien des espaces verts, parcs et arbres communaux a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2026 afin de garantir la continuité et la qualité du service rendu.



Environnement : un contrat pour protéger l'eau, la biodiversité et le climat

Le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2026-2030 renouvelle une démarche de préservation de la ressource en eau, de protection et de restauration de la biodiversité et de la nature en ville, ainsi que d'adaptation au changement climatique et permet de mobiliser des subventions extérieures pour la réalisation des projets de la Ville. Il vise à mieux gérer les eaux pluviales, restaurer les milieux naturels, économiser l'eau, renforcer la résilience des territoires face aux inondations et sensibiliser à l'environnement. L'association Espaces assure l'animation et la coordination des projets développés dans le cadre de ce contrat.



Urbanisme : subvention pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement social

La Ville a attribué une subvention de 10 000 € à SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement social au 5 chemin des Closeaux. Inscrit dans le Contrat de Mixité Sociale de la commune, ce logement s'aligne sur la politique municipale en matière de diversité résidentielle et de lutte contre la précarité. Cette dépense, prévue par l'article L302-7 du Code de la construction et de l'habitation, pourra être déduite de la pénalité SRU.

La séance du conseil municipal est disponible en vidéo sur YouTube
Retrouvez l'ensemble des délibérations villedavray.fr



Prochain conseil municipal : le 9 février au Château à 20h30

Élections municipales – infos pratiques

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

► Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Où voter ?

À Ville-d'Avray, les neuf bureaux de vote se situent au groupe scolaire de la Ronce - 15 rue de la Ronce.

Horaires d'ouverture : de 8h à 20h.

Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale (datée 2025 ou 2026).



Délais d'inscription électorales pour les élections municipales

Les inscriptions sur les listes électorales sont recevables en ligne jusqu'au mercredi 4 février inclus et au service des Affaires générales de la Mairie jusqu'au vendredi 6 février inclus.

Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote sur elections.interieur.gouv.fr

Carte électorale égarée ?

Vous êtes inscrit sur les listes électorales et vous avez égaré votre carte électorale (impression 2025 ou 2026), vous pouvez voter sur présentation :

- D'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) valides ou périmés depuis moins de 5 ans ;
 - D'un permis de conduire ;
 - D'une carte vitale avec photographie.
- Attention ! Le justificatif d'identité électronique « France Identité » n'est pas recevable pour pouvoir voter.

Voter par procuration

Préparez (au plus tôt) la procuration à partir du sitemaprocuration.gouv.fr, puis rendez-vous avec votre pièce d'identité et le numéro national d'électeur de votre mandataire, soit :

- Au commissariat ou à la gendarmerie de votre choix ;

- Au tribunal judiciaire de votre domicile ou lieu de travail.

Nouveau et encore plus pratique ! Vous disposez d'une identité numérique certifiée « France Identité », la démarche est entièrement dématérialisée et il n'est pas nécessaire de vous déplacer.

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?

Un service de transport pourra vous prendre en charge à votre domicile de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Demandes et réservations uniquement les jours du scrutin sur simple appel au : 06 23 66 97 42.

Ressortissant de l'Union européenne résidant en France : si vous êtes inscrit sur les listes électorales de votre commune, sachez que vous pouvez voter aux élections municipales.

Le stationnement en centre-ville : tout ce qu'il faut savoir

À Ville-d'Avray, plusieurs types de stationnement existent afin de faciliter les déplacements de chacun et de répondre aux différents besoins : **zones réglementées sur la voirie, emplacements réservés** (personnes à mobilité réduite, livraisons, deux-roues), **bornes de recharge** et **parkings** situés notamment en **centre-ville à proximité des commerces, des services et des activités sportives et culturelles.**

Le saviez-vous ?



Une course rapide ? Un déjeuner ? Dans le centre-ville, que vous stationniez sur une place payante en voirie ou dans un parking, les **30 premières minutes sont gratuites** (une fois par jour) et le **stationnement est gratuit de 13h à 14h**. Tarif à partir de 1,20 €/heure. Pour consulter l'ensemble des tarifs horaires, les informations pratiques et les modalités de souscription à un abonnement résidentiel ou professionnel, rendez-vous sur internet : seineouest.fr/stat

Les parkings en centre-ville c'est 182 places

69

PLACES

Parking Fontaine du Roy (6 rue de Saint-Cloud) : besoin d'une place en centre-ville ? Pensez au parc de stationnement Fontaine du Roy. Les tarifs sont identiques à ceux de la rue de Saint-Cloud en **zone rouge**.

82

PLACES

Parking place Charles de Gaulle : pour permettre le stationnement de moyenne durée à proximité du centre-ville, la place Charles de Gaulle est en **zone orange**. Les forfaits Résidents et Professionnels y sont valables, et les visiteurs peuvent y stationner jusqu'à 5 heures consécutives.

31

PLACES

Parking Malglaive (12 rue de Sèvres) : à proximité directe des infrastructures sportives, des activités culturelles (Le Colombier) et de la place Charles de Gaulle, ce parking est en **zone orange**. Ce parking bénéficiera après la fin des travaux (nouvelle crèche) de 34 places dont 1 emplacement dédié aux deux-roues motorisés.

À votre disposition en centre-ville : le parking rue de Saint-Cloud spécialement dédié aux deux-roues et aux places PMR.

Sont également à votre disposition :

• Les places roses en centre-ville, 7 places

De quoi s'agit-il ? Dans une démarche d'accessibilité renforcée, la Ville, en collaboration avec le Département et GPSO, a aménagé il y a plusieurs mois, de nouvelles places de stationnement adaptées aux besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite qui ne nécessitent pas l'usage d'un fauteuil roulant et non porteuses d'une carte spécifique. Ces places, proches des commerces et signalées de manière claire, répondent aux attentes de personnes âgées, femmes enceintes, parents avec jeunes enfants ou encore des personnes souffrant d'un handicap temporaire.

• Les places PMR en centre-ville 13 places

Les automobilistes titulaires d'une Carte Européenne de Stationnement (CES/CSPH) ou d'une Carte Mobilité Inclusion Stationnement (CMI-S) peuvent se garer gratuitement sur les places PMR publiques et aussi sur les places payantes en apposant la carte originale bien visible sous le parebrise. Outre ces 13 places dans l'espace public, il existe 3 places PMR au parking Fontaine du Roy.

Pratique ! Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des solutions de stationnement à Ville-d'Avray ? Consultez la carte interactive qui répertorie tous les emplacements.



Pour les personnes qui le peuvent, privilégiez les modes de déplacement alternatifs : marche, vélo, transports en commun, voitures (Communauto) et scooters (YEGO) en libre-service et covoiturage. Des solutions à la fois pratiques et bénéfiques pour l'environnement.

Pour plus d'information sur ces modes alternatifs : <https://www.seineouest.fr/vos-services/mobilite>.

• Les emplacements pour les vélos en centre-ville : plus d'une centaine de places sur arceaux

Sur l'espace public, vous trouverez des arceaux vous permettant de stationner votre vélo et de l'attacher avec un antivol. Plus d'une centaine de places sont dispersées au cœur de la ville. Il existe également un espace de stationnement sécurisé pour les vélos dans le parking Fontaine du Roy (abonnement annuel à 60 €).



Modalités de souscriptions : www.indigoneo.fr

Retour sur l'inauguration du square André Maningue

Le 19 décembre 2025, Aline de Marcillac, Maire de Ville-d'Avray, a inauguré le square André Maningue, situé à l'angle de la rue de Saint-Cloud et de la rue de Sèvres, en présence d'habitants et d'élus. Cette inauguration a été l'occasion d'un retour sur l'histoire du square, racontée par Dominique Claudius-Petit, présidente de l'association des Amis du Musée.

Aujourd'hui, après des travaux d'aménagement, cet espace a donc retrouvé sa vocation première : un square ouvert sur la ville. Entièrement réaménagé, il offre un cadre végétalisé et convivial, avec des cheminements piétons plus sûrs et accessibles à tous. Le projet, conçu à l'issue d'une concertation avec les habitants, répond aux usages du quotidien : harmonisation des espaces, création de lieux de convivialité et amélioration du confort climatique. Menée en partenariat avec Grand Paris Seine Ouest, cette réalisation a mobilisé urbanistes et paysagistes, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France.



Sécurité

Sécurité à Ville-d'Avray : des indicateurs en nette amélioration, une vigilance maintenue

Les derniers chiffres de la délinquance* comparant l'année 2025 à 2024 montrent de nombreux indicateurs positifs pour la sécurité à Ville-d'Avray. Les atteintes aux biens enregistrent une baisse globale de **20,08 %**, confirmant une tendance favorable observée sur plusieurs types de faits. Les vols d'automobiles sont par exemple en net recul, avec une diminution de **62,50 %**. Les cambriolages suivent la même dynamique, affichant une baisse significative de **42,17 %**, qui ramène leur nombre au niveau le plus bas enregistré depuis 10 ans. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique diminuent également de **17,20 %**. Ces chiffres traduisent une amélioration globale du cadre de vie et de la tranquillité publique.

Besoin d'aide ?

Personne ne doit subir de violences. Une ligne d'écoute nationale, anonyme et gratuite, est accessible 24 h/24 et 7 j/7 au 3919. Des professionnels sont à l'écoute pour informer, soutenir et orienter.

Violences conjugales : un sujet de société

Dans les chiffres des atteintes volontaires à l'intégrité physique, les violences conjugales sont un sujet de société majeur, dont chacun doit prendre conscience car, aucune violence n'est acceptable. Les violences intrafamiliales concernent tous les milieux sociaux et peuvent entraîner des conséquences graves et durables, tant pour les femmes que pour leurs enfants : isolement, peur, honte, anxiété, ou encore troubles du développement chez les plus jeunes.

Les violences faites aux femmes, qu'elles soient **verbales, physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques**, sont inacceptables et sévèrement sanctionnées par la loi. Pourtant, elles restent encore trop souvent silencieuses : près de **272 400 femmes** ont déclaré être victimes de violences. Parmi ces victimes**, seule **1 victime sur 6** porte plainte auprès des services de sécurité. **La loi protège les victimes et des dispositifs existent pour les accompagner, se protéger et s'en sortir.**

Bons d'hôtel-Bons de taxi : En lien avec le commissariat de Sèvres, un

hôtel des environs et une compagnie de taxi, la Ville prend en charge, lors d'un dépôt de plainte, des nuitées d'hôtel et le transport vers un lieu de mise en sécurité.

Contacts utiles, rendez-vous également sur www.villedavray.fr (rubrique actions sociales, lutte contre les violences faites aux femmes).



* D'après les statistiques centralisées par le Département des Missions et des Stratégies de l'État-major D.S.P.A.P.

** Chiffres 2024, source interieur.gouv.fr

L'AJAVA : 33 ans au service des jeunes dagovéraniens et de leur famille



C'est en 1993 que l'Association des jeunes de Ville-d'Avray (AJAVA) voit le jour afin d'offrir une structure pour se réunir et s'amuser. Une initiative née de la volonté de créer un lieu fédérateur pour la jeunesse locale. **Depuis, la structure a beaucoup évolué et ses missions se sont diversifiées.**



Un accompagnement social et pédagogique

En 2007, Guillaume Vanier rejoint l'association en tant que directeur. Sous son impulsion, l'AJAVA se transforme petit à petit. « *Nous accueillons tous les jours, de 14h à 19h, des jeunes à partir de 11 ans. Pour les collégiens, nous avons signé un contrat avec la CAF autour du projet Clas* qui vise à favoriser l'épanouissement des enfants et à assurer leur réussite scolaire* », souligne Guillaume. C'est ainsi que **l'aide aux devoirs est proposée par l'équipe pédagogique**. Les enfants peuvent venir dès qu'ils sortent du collège.

L'AJAVA **intervient également dans des situations plus difficiles**, par exemple, auprès de jeunes temporairement exclus. « *Le collège fait appel à l'association pour le soutien de l'élève. Nous l'accueillons pendant sa période d'exclusion pour éviter le décrochage scolaire et l'accompagnons, pour l'écouter, comprendre ses problèmes et lui faire prendre conscience des conséquences de son comportement.* »

Pour les 16-25 ans, l'AJAVA **mobilise ses ressources et son réseau pour accompagner l'insertion professionnelle et l'accès à la formation**. « *Nous échangeons avec eux et les aidons dans leurs recherches de stages, d'emplois ou de formations* », explique Guillaume. Une salle informatique est mise à disposition pour la création de CV et ou d'autres besoins numériques. Équipée d'ordinateurs neufs, elle permet aux jeunes de travailler en autonomie tout en bénéficiant

de conseils de l'équipe, et accueille également les parents, afin de soutenir la parentalité.

Des **actions autour de la prévention, des premiers secours et du Passeport du civisme, dédié à l'apprentissage de la citoyenneté**, sont organisées. L'association travaille en lien avec d'autres acteurs : associations, établissements scolaires, Mairie et Police nationale, notamment lors de soirées parents-adolescents. Enfin, l'association offre à des jeunes Dagovéraniens une première expérience professionnelle grâce à des services civiques ou à des missions de médiation.

De nombreuses activités dédiées aux plus jeunes, encadrées par une équipe d'animateurs diplômés et des éducateurs qualifiés, ponctuent l'année. Pour les 16-25 ans, chaque vendredi, un tournoi de futsal est organisé de 20h à 22h, et une salle pour se retrouver leur est réservée (sous le contrôle de l'équipe). Des sorties pour tous les âges à tarifs avantageux sont également proposées.



La solidarité au cœur du projet

La relation de confiance, tissée par Guillaume au fil des années avec ces jeunes, est parfois un immense tremplin dont la solidarité est le socle. « *Lorsque certains veulent passer leur permis ou obtenir leur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou un diplôme, l'AJAVA les aide et prend en charge une partie ou l'intégralité des frais.* » En échange, ces jeunes doivent donner de leur temps pendant les vacances scolaires en s'impliquant dans l'encadrement des stages multisports organisés pour les plus petits. « *C'est un peu donnant-donnant, et un moyen de les responsabiliser* », résume Guillaume.

Tous les ans, en novembre, une grande braderie est organisée et les jeunes sont mis à contribution. L'argent récolté des locations de stands permet de **contribuer à aider les familles** en leur proposant des tarifs plus abordables pour les séjours organisés lors de vacances d'été. « *Certaines familles n'ont pas forcément les moyens de faire partir leurs enfants en vacances. Chaque été, nous organisons donc des séjours.* »

Plus qu'un simple lieu de rendez-vous, l'AJAVA permet de créer du lien avec les jeunes Dagovéraniens et elle travaille actuellement au développement de partenariats avec d'autres associations locales sportives et culturelles. « *Je suis fier de contribuer à accompagner des jeunes et d'être en lien avec les familles, et, aujourd'hui, c'est toujours un plaisir de revoir des enfants devenus adultes qui viennent me dire ce qu'ils sont devenus* », conclut Guillaume.

L'année dernière, l'AJAVA a accueilli environ 300 jeunes : **179** inscrits âgés de 11 à 15 ans, **une cinquantaine d'enfants** de 6 à 10 ans lors des stages multisports des vacances scolaires, et **entre 50 et 60** jeunes âgés de 16 à 25 ans ont fréquenté au moins une fois l'AJAVA.

Du lundi au vendredi de 14h à 19h
Renseignements : ajavajeunes.com, 07 67 03 34 56

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) soutient des projets en faveur des jeunes de l'école primaire au lycée en dehors du temps scolaire. La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité donne un cadre de référence aux actions développées sur le terrain. Elle constitue une exigence de qualité au service de ceux qui en ont le plus besoin.

Vous recherchez un job étudiant ou souhaitez effectuer un service civique au sein de l'association, n'hésitez pas à contacter l'AJAVA.

Médaille de la Ville

À l'occasion d'un lecture-concert exceptionnelle, le dimanche 25 janvier, Roger Lévy a honoré de sa présence l'événement et s'est vu remettre la médaille de la ville par Aline de Marcillac.

Homme d'entreprise, Roger Lévy fut également un homme de culture. Ses responsabilités aux Cristalleries de Saint-Louis l'amènèrent notamment à concevoir sur le site un musée d'une qualité exceptionnelle, célébrant un artisanat dans lequel excelle notre pays.

Ses lourdes obligations professionnelles en Moselle ne l'empêchèrent jamais de servir la culture à Ville-d'Avray. Président de la Maison Pour Tous en 1986, au moment clé de la construction du centre culturel Le Colombier, il en devient Président d'honneur en 1996 en reconnaissance de son rôle fonda-

teur et de son engagement. Il fut très tôt l'animateur d'une troupe de théâtre, consacrant tous les dimanches matin, pendant près de cinquante ans, son temps au Colombier pour accueillir et former des élèves de tous niveaux. Cet engagement avait une dimension sociale, et Roger Lévy veillait toujours à tirer le meilleur de chacun, avec pour objectif de monter et de jouer des pièces d'excellente qualité.

Roger Lévy, autre Molière de notre temps, a consacré une grande part de sa vie au théâtre, à la musique, à la poésie et à la démocratisation de la culture, et également comme adjoint, contribuant ainsi durablement à l'image et au rayonnement de Ville-d'Avray.

Ce moment artistique et intimiste, où Roger Lévy a prêté sa voix à une sélection de poèmes de Jacques Prévert, a réuni de nombreux habitants venus écouter cette lecture, sublimée par l'accompagnement musical au piano de Serge Forte, pour un dialogue émouvant entre poésie et musique.



Seniors

Les rencontres du Club Seniors

En février, le Club Seniors vous donne rendez-vous le jeudi au Colombier, à la rencontre d'intervenants passionnés. Des moments privilégiés de culture et d'échange autour de sujets variés.

- **Jeudi 5 février, à 14h30** : « Paysages et faune remarquables, partie II », par Philippe Decressac, photographe dagovérien
- **Jeudi 12 février, à 14h30** : la confiance, par Jean-Christophe Leverne
- **Jeudi 19 février, à 14h30** : « Les divas d'Hollywood, partie I », par Philippe Girard

Pour être tenu informé de l'actualité du Club, envoyez vos coordonnées à : club92410@gmail.com ou par SMS au 06 11 61 93 00. La participation aux activités est gratuite.

Une nouvelle centenaire à Ville-d'Avray

Mercredi 17 décembre, Noëlle François a fêté son centième anniversaire et a reçu pour l'occasion un bouquet de fleurs des mains d'Aline de Marcillac, maire de Ville-d'Avray, en présence des membres de sa famille. La commune compte aujourd'hui 14 centenaires.



Le CCAS, un accompagnement de proximité pour faciliter votre quotidien

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur essentiel de la solidarité locale. Il accompagne au quotidien les seniors et les personnes en situation de handicap, en étant à l'écoute de leurs besoins. Les équipes du CCAS vous informent, vous orientent et vous aident à constituer les dossiers nécessaires pour accéder aux aides légales et aux services favorisant le maintien de l'autonomie.



Un accompagnement dans vos démarches administratives

Le CCAS vous accompagne dans la constitution de nombreux dossiers, notamment pour :

- **La téléalarme**, un dispositif de sécurité installé à domicile pour vous rassurer et intervenir rapidement en cas de chute ou de difficulté ;
- **Le portage de repas à domicile**, avec la livraison quotidienne de repas cuisinés ;
- Insérer une puce bleue. **Les demandes d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)**, à domicile ou en établissement ;
- **L'Aide sociale à l'hébergement (ASH)** en cas d'admission en EHPAD ;
- **Les dossiers MDPH.**

Les dossiers sont à retirer directement au CCAS, situé à la mairie.



L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : de quoi s'agit-il ?

L'APA est une allocation destinée aux personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie. Elle est versée par le Conseil départemental et se décline en deux formes : l'APA à domicile et l'APA en établissement.

Conditions d'éligibilité :

- Être âgé d'au moins 60 ans ;
- Présenter une perte d'autonomie ;
- Résider en France ;
- Le montant dépend également des ressources (avis d'imposition).

Démarches :

- Le dossier doit être retiré au CCAS puis transmis au Département ou déposé directement sur le site internet du département du 92 ;
- Une équipe médico-sociale évalue ensuite le degré de perte d'autonomie selon la grille nationale GIR (de 1 à 6, le GIR 1 correspondant à la dépendance la plus élevée).

Prise en charge :

À l'issue de cette évaluation, un plan d'aide est défini (nature et nombre d'heures d'intervention). La participation financière du bénéficiaire est calculée de manière progressive, en fonction de ses ressources.

Plus d'informations sont disponibles sur le site www.service-public.fr ou directement auprès du CCAS.

Les services à domicile : des partenaires de confiance

Le CCAS met à disposition une liste d'associations de services à domicile intervenant sur la commune et répondant aux obligations légales. Deux modes d'intervention existent :

- **Le mode prestataire**, où l'association est l'employeur de l'intervenant ;
- **Le mode mandataire**, où le bénéficiaire est l'employeur, l'association assurant la gestion administrative.

Ces services ouvrent droit à une **réduction fiscale de 50 %** et peuvent être partiellement financés par l'APA.



Des activités pour rompre l'isolement et préserver le lien social

Au-delà de l'accompagnement administratif, le CCAS propose tout au long de l'année des activités destinées à maintenir le lien social :

- **Conférences du Club Seniors**, chaque jeudi à 14h au Colombier ;
- **Gymnastique douce**, chaque mardi matin au Château ;
- **Ateliers mémoire**, tous les quinze jours en petits groupes ;
- **Sorties mensuelles en bus**, avec accompagnement (visites de musées, sorties culturelles, cirque...).

Le CCAS, votre interlocuteur privilégié

Le CCAS reste à votre écoute pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches du quotidien. N'hésitez pas à le contacter pour toute question ou besoin d'accompagnement.

Plus d'informations :
01 41 15 87 96

Se rendre au CCAS :
adressez-vous à l'accueil de la mairie qui vous orientera.

Sorties : musée du Chocolat et musée du Parfum à Paris

► Mercredi 11 février

Le CCAS de la Ville propose aux seniors une journée au musée. Au programme, les visites des musées du Chocolat et du Parfum.

- 20 places disponibles
- Départ à 12h45 de la place de l'Église
- Marche autonome nécessaire
- Inscriptions : 01 41 15 87 96, 01 41 15 87 94, seniors@mairie-villedavray.fr
- Tarifs : 16 € pour une personne imposable, 7 € pour une personne non imposable



Une rénovation énergétique d'envergure pour mieux vivre



La fin de l'année 2025 a vu l'achèvement d'une vaste rénovation énergétique de l'immeuble du **48 rue de Versailles**, dit « Le Relais de Poste », illustrant l'engagement de l'Association du Logement pour Ville-d'Avray (ALVA) au service de ses locataires et de la modération des consommations d'énergie. Entamés fin 2022 avec l'isolation en toiture, les aménagements se sont intensifiés de **septembre à décembre 2025**, dans le cadre des baux liant l'ALVA à CDC Habitat. Ce chantier d'envergure a concerné les **28 logements** de l'immeuble, dont la performance énergétique a été significativement améliorée.



tilation (VMC), avec l'installation d'un moteur basse consommation ;

- La **pose de 113 fenêtres à haute performance thermique**, équipées de volets électriques.

Ces travaux vont permettre une **réduction estimée de 20 à 30 % des consommations d'énergie**, tout en apportant un gain de confort sensible pour les locataires.

Un chantier collectif et solidaire

Pendant trois mois, cinq entreprises sont intervenues sur le site, coordonnées par une équipe de **six bénévoles de l'ALVA**. Très impliqués, ils ont été présents chaque jour pour accompagner les locataires, aider aux déplacements de mobilier et veiller au bon déroulement du chantier. Les travaux se sont déroulés sans incident, dans le respect des conditions de vie des habitants. L'objectif d'une livraison avant Noël a été pleinement atteint.



Des travaux complets pour plus de confort et d'économies

Les interventions ont porté sur :

- Le **remplacement des 28 chaudières gaz** par des chaudières à condensation ;
- La **modernisation du système de ven-**

Un chiffrage des économies d'énergie effectives sera mené en 2026, afin de confirmer les gains attendus et apporter un retour d'expérience sur les choix effectués.

L'engagement associatif au cœur du projet

Cette rénovation illustre pleinement la vocation de l'ALVA : proposer des **logements de qualité à tarif modéré** à des familles aux revenus intermédiaires, tout en favorisant le lien humain et l'action collective. Fonctionnant **exclusivement grâce à l'engagement bénévole**, sans subvention, l'association s'appuie sur une équipe investie, conviviale et profondément attachée à la vie locale.

Vous souhaitez contribuer à la mission de l'ALVA ?

Chacun peut, selon ses possibilités, participer à cette dynamique : en devenant bénévole, en apportant du temps, des compétences et de l'énergie, ou par un don, afin de soutenir financièrement les projets menés tout au long de l'année. Chaque contribution compte et participe concrètement à l'amélioration durable du cadre de vie à Ville-d'Avray.

Plus de renseignements : alva-villedavray.fr – Contact : contact@alva@1963.fr

AVF Sèvres – Ville-d'Avray

Tout au long de l'année, en dehors des vacances scolaires, chacun peut trouver son activité : patchwork, travaux d'aiguille, encadrement, dessin et peinture, bridge, jeux de société, langues, art floral, scrabble... il y en a pour tous les goûts !

Renseignements : 07 61 44 41 78, avfsevresvilledavray@gmail.com

Prochains événements :

- **Vendredi 6 février à 10h** : visite guidée de la Maison de la Radio.

Renseignements et inscriptions : 06 45 51 44 64, catherine.sarton@wanadoo.fr

- **Mercredi 18 février à 14h30** : visite guidée de l'exposition « 1925-2025, cent ans d'Art déco » au musée des Arts décoratifs.

Renseignements et inscriptions : 01 46 26 56 25, de.robin@numericable.fr



En février, on bouge aussi près de chez soi



L'Union Sportive de Ville-d'Avray (USVA) rassemble les habitants autour d'une idée simple : rendre la pratique sportive accessible, variée et conviviale, pour les enfants, les adolescents et les adultes. Le club omnisports compte 23 sections actives. Créée en 1945 (à l'origine avec une section football), l'USVA a grandi au fil des décennies pour proposer aujourd'hui un large choix d'activités, en loisir comme en compétition, encadrées par des entraîneurs/animateurs diplômés et soutenues par l'engagement de bénévoles.

Vous cherchez un sport collectif ? Une activité plus individuelle ? Une pratique bien-être ? L'USVA permet de trouver une formule adaptée, quel que soit l'âge ou le niveau, et de progresser à son rythme. S'inscrire (ou se réinscrire) est possible en ligne via la plateforme MonClub, qui centralise inscriptions, documents et informations liées aux entraînements. Et si l'inscription se fait en cours d'année, la part « section » de la cotisation peut être ajustée selon la période (par exemple, 85 % si l'inscription intervient après la Toussaint et avant les vacances d'hiver, puis 50 % après les vacances d'hiver).

Envie d'essayer ? Le plus simple est de contacter l'USVA et de consulter les modalités d'adhésion de la section choisie via le site : www.usva92.com.

Renseignements :
usvaadm@gmail.com
 ou www.usva92.com
 12 rue de Sèvres,
 92410 Ville-d'Avray



Fête des Étangs 2026



Toute l'équipe vous prépare un super programme : jeux gonflables, animations sur l'eau, food trucks, concerts et de nombreuses surprises..., que nous aurons plaisir à vous dévoiler petit à petit.

La Fête des Étangs est avant tout une belle aventure collective, rendue possible grâce à l'engagement et à la créativité de tous les acteurs locaux : associations, bénévoles, restaurateurs, partenaires et Mairie.

À vos agendas : **l'événement incontournable aux étangs revient les 12, 13 et 14 juin !**

La Fête des Étangs est un rendez-vous incontournable de la vie locale à Ville-d'Avray. Elle rassemble chaque année un large public familial, venu de la commune et des villes alentour, autour d'animations variées, accessibles à tous, dans un cadre naturel exceptionnel.

Cette année, préparez vos Buffalo et votre bandana, dépoussiérez votre walkman et votre Mega Drive, ressortez vos chemises à carreaux et vos jeans troués, révisez les textes des

Spice Girls et de Nirvana... Le thème de cette édition promet de vous faire voyager dans le temps ! Une petite idée ?



Rejoignez l'équipe des bénévoles

Vous souhaitez participer à l'aventure et aider l'association dans la préparation ou l'animation le jour J ?

Contact :
fetedesetangs@gmail.com
 @ fete des etangs

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

VIVONS VILLE-D'AVRAY

En raison de la période de réserve préélectorale en vigueur depuis septembre, et dans le respect du Code électoral, la majorité municipale fait le choix de suspendre la publication de sa tribune dans le *Ville-d'Avray Magazine*.

Vos 26 élus de la majorité municipale
vivonsvda@gmail.com

TRIBUNE DU GROUPE D'OPPOSITION

GÉNÉRATION VILLE-D'AVRAY

Bâtiments Chantecler-Pradier : une destruction suspendue, une belle victoire pour les Dagovéraniens

Depuis plusieurs mois, nous alertons sur le projet de cession et de démolition des bâtiments Chantecler et Pradier, au cœur de notre ville. Un projet mené sans concertation et qui porte atteinte à notre patrimoine communal. Un patrimoine précieux et des services de proximité pour de nombreux habitants.

Face à cette situation, les huit élus et l'équipe Génération Ville d'Avray ont engagé une démarche déterminée et responsable : saisine des services de l'État, analyse juridique approfondie, mobilisation citoyenne et information des Dagovéraniens. Notre objectif était clair : obtenir la transparence, faire respecter le droit et empêcher qu'une décision aussi lourde de conséquences soit prise dans la précipitation, à la veille des élections municipales.

Aujourd'hui, nous pouvons vous l'annoncer : cette démarche a porté ses fruits. La municipalité a acté que le sort de la parcelle du 7-11 rue de Versailles et des bâtiments Chantecler-Pradier ne serait pas tranché avant les prochaines élections de mars 2026.

C'est une victoire pour la préservation de notre patrimoine et pour tous ceux qui souhaitent un développement urbain réfléchi, respectueux de l'identité dagovéranienne et des équilibres environnementaux.

Rien n'est encore joué. Mais ce report ouvre enfin la possibilité

d'un vrai débat public, serein et éclairé, sur l'avenir de ce site stratégique : rénovation plutôt que destruction, maintien voire redéploiement des activités associatives et sociales, prise en compte des risques liés au réseau hydrographique, et vision globale de l'urbanisme de notre commune.

Des éléments clés doivent être rappelés :

1. Un acte juridique de 1899 précise qu'une servitude concerne ce périmètre et protège une « source d'eau vive dont [on] ignore l'origine et la provenance » en indiquant que ne peuvent être pratiqués « ni fouille ni travaux ayant pour effet de détourner les eaux dont il s'agit ». Il faut prendre cet élément en considération.
2. Cette grande parcelle publique, de plus de 5000 m², accueille des bâtiments récents et fonctionnels dédiés à la population. C'est une chance pour la ville.
3. L'avenir du centre-ville passe par un examen sérieux et ouvert au public des possibilités de rénovation, réhabilitation, etc. Cette parcelle est précieuse, nous devons agir en conséquence.

À l'écoute de chacun, au service de tous.

Les 8 élus et l'équipe Génération Ville d'Avray

Retour en images

Noël et nouvelle année,
des moments de partage



Décembre

Une fin d'année festive :
le marché de Noël et la
fête de Noël au Colombier

crédit photos : Pauline de Courrèges



SPECTACLE

Deux rien

► **Dimanche 8 février à 15h**

Par la compagnie Comme Si

Jouer, s'évader et imaginer une autre réalité. Rien, deux fois rien. Ils sont assis là, à se partager un bout de banc tout juste assez grand pour leurs deux paires de fesses. Ils s'asticotent, se chahutent, se rabibochent. Ils sont tout l'un pour l'autre dans ce monde impitoyable.

Mime, danse et acrobatie, Caroline Maydat et Clément Belhache s'affranchissent des mots pour nous conter, avec délicatesse, poésie et malice, un moment de vie de deux clandestins du réel.

1^{er} Prix Danse chorégraphique contemporaine, Prix du public, Prix Entrez dans la danse et Prix de la Bergerie de Soffin aux Synodales de Sens, et 1^{er} Prix Riconoscimento alla Scrittura coreografica au Cortoindanza Festival.



Théâtre-cinéma Le Colombier
Tout public à partir de 6 ans
Renseignements : 01 47 50 35 41,
guichetculture@mairie-villedavray.fr
Tarifs : 17 € (non abonnés), 12 € (abonnés)
Spectacle sans parole accessible à un
public malentendant et non francophone

CONCERT

Hommage à Sting

Organisé par Jazz au Château

► **Vendredi 13 février à 21h**

C'est une soirée exceptionnelle à laquelle Serge Forté Trio et son invité exceptionnel, Éric Gopan-Leroy, vous convient. Un hommage sera rendu aux musiques de Sting et du groupe Police, le tout au rythme du jazz.

Comme Sting, Éric Gopan-Leroy est chanteur et bassiste et la ressemblance vocale est assez extraordinaire !

Ne ratez surtout pas cette soirée autour des fabuleuses compositions d'une légende de la pop.

Au Château
Renseignements
uniquement par SMS
au 06 24 23 86 00

2 sets prévus de 45 minutes chacun
avec entracte, petite restauration
Tarifs : 18 € par personne, 12 € pour
les élèves des conservatoires de
GPSO, gratuit pour les moins de
12 ans (carnet huit places : 90 €)



CONCERT

Danza

En partenariat avec l'ACVA

► **Dimanche**
15 février à 15h

Une odyssée musicale flamboyante, avec Amaury Viduvier et l'ensemble à cordes Virtuoso.

Reconnu comme l'un des clarinettes les plus virtuoses de sa génération, Amaury Viduvier est entouré des huit musiciens de l'ensemble Virtuoso. Il nous entraîne dans un tourbillon sonore : de la sensualité de Carmen aux rythmes enivrants d'un mariage traditionnel dans un village au fin fond de l'Europe de l'Est, en passant par une soirée animée d'un café de Buenos Aires ou par les couleurs joyeuses de la Sérénissime.

Au programme, des extraits de *Carmen* de Bizet, *La Notte* de Vivaldi, des musiques traditionnelles klezmer, latino ou manouche, *Libertango* et *Primavera Porteña* de Piazzolla, *Danses hongroises* de Brahms, *l'Adagio* de Barber...

Ce programme, mêlant musique savante et traditions populaires, célèbre la danse sous toutes ses formes. Un concert, accessible à tous, servi par l'élégance et la fougue d'un interprète d'exception.

Amaury Viduvier est lauréat du Concours international de Berlin et de Révélation Adami. Il se produit sur les plus grandes scènes : Philharmonie de Berlin, Bouffes du Nord, Chorégies d'Orange... Clarinette solo de la Garde républicaine, il séduit par sa technique hors du commun, sa poésie et sa personnalité espiègle.



Théâtre-cinéma Le Colombier
Tout public
Renseignements : 01 47 50 35 41,
guichetculture@mairie-villedavray.fr
Tarifs : 22 € (non abonnés), 17 € (abonnés)



Exposition : « Matière en devenir », avec Salomé Sloan

► Jusqu'au vendredi 20 février

Découvrez l'exposition « Matière en devenir » de Salomé Sloan. À travers le détournement d'objets du quotidien promis au rebut, et notamment le clou de tapissier, l'artiste explore la métamorphose de la matière et interroge notre regard sur l'infime, l'usage et la transformation. Ces éléments, libérés de leur fonction première, invitent à reconsidérer la matière au prisme de l'art.

► Au Colombier
Entrée libre

Après-midi jeux : Crack list

► Samedi 21 février de 14h à 16h

Animés par une médiatrice, les après-midis jeux de société sont autant d'occasions de rencontre, de partage et de découverte. Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, venez découvrir, apprendre et jouer dans une ambiance détendue et chaleureuse.

► Au Colombier
Gratuit
Tout public

Inscrivez-vous !



01 47 50 37 50 ou mptva.com

Stages d'hiver

► Du lundi 23 février au vendredi 6 mars

La Maison Pour Tous propose, pendant les vacances scolaires, des ateliers d'expression artistique et scientifique (arts plastiques et poterie-céramique) ainsi que des activités corporelles (théâtre, hip-hop et slam) pour les jeunes de 4 à 17 ans. Accueil en demi-journée ou journée complète.



Consultez les
stages !



01 47 50 37 50 ou mptva.com

► Pour tous renseignements et inscriptions : mptva.com, 01 47 50 37 50



Programme international *Roots & Shoots* : entretien avec Galitt Kenan

Depuis 2018, Galitt Kenan est la directrice du Jane Goodall Institute France, une ONG qui œuvre à la protection des chimpanzés et de leurs habitats naturels. Depuis 1991, le programme *Roots & Shoots* propose des campagnes à travers 75 pays à destination des jeunes. *Ville-d'Avray Magazine* a pu échanger avec Galitt Kenan.

Ville-d'Avray Magazine (VdA Mag) : « Pouvez-vous nous expliquer plus en détail en quoi consiste le programme *Roots & Shoots* ? »

Galitt Kenan (G. K.) : « C'est un programme qui a pour vocation d'accompagner des jeunes qui souhaitent agir pour un monde meilleur. C'est merveilleux de se préoccuper d'un côté des animaux, des humains ou de l'environnement mais nous pensons que tout est lié. Pour avoir un impact global, il faut agir sur ces trois axes, c'est la base du programme *Roots & Shoots*. »

VdA Mag : « À Ville-d'Avray, la Maison Pour Tous (MPT) est partenaire de la campagne "L'appel de la forêt". Quelles sont les actions menées et à quelles fins ? »

G. K. : « Le but est de recycler de vieux portables qui traînent au fond des tiroirs et d'anciennes tablettes pour sauver des primates. La première fois que l'on m'a dit ça, j'ai été très surprise. Mais cela rappelle que tout est lié dans le vivant. En fait, dans le téléphone il y a plusieurs minéraux rares, dont du coltan. On

en trouve énormément en République démocratique du Congo. Pour l'extraire, l'homme procède à une grosse déforestation, à des arrachages d'arbres, ce qui détruit l'habitat naturel des gorilles et peut même les tuer. Recycler les minéraux rares à l'intérieur d'un téléphone est un processus compliqué que l'on réalise grâce à notre partenaire Ecosystem. »

VdA Mag : « Que peuvent faire les personnes qui souhaitent y participer ? »

G. K. : « Se rendre au Colombier et remettre à la MPT leurs vieux appareils ! Avec l'argent récolté, on propose aux personnes de parrainer un chimpanzé, de planter des arbres dans un corridor écologique au Burundi ou de contribuer à la scolarisation d'une fille en Ouganda. »

► Venez remettre vos anciens téléphones et tablettes.
Jusqu'au vendredi 20 février
Au Colombier

Atelier : l'art de la récup'

► **Mercredi 4 février à 15h**

Une fois consommés ou utilisés pour leur fonction première, les objets peuvent avoir une seconde vie, une autre fonction. Alors, que vous soyez novice ou passionné, venez explorer l'art de la récupération.

► **Tout public**
À partir de 6 ans
Gratuit sur inscription
Atelier proposé par
Syctom et GPSO

Les coups de cœur

► **Vendredi 6 février à 17h30**

Venez découvrir les coups de cœur des bibliothécaires et ceux d'Anne et Thibault de la librairie *L'Écriture*.

► **Pour adultes**
Entrée libre

Bibliothèque humaine : récits de personnes réfugiées

► **Samedi 7 février de 11h à 13h**

Organisée conjointement avec ASSARVA*, cette bibliothèque vivante réunira des personnes réfugiées venues de différents pays, ainsi que plusieurs bénévoles engagés dans leur accueil.

Chacun, accueilli ou accueillant, partagera une part de son expérience : les épreuves de l'exil, les étapes de l'intégration, mais aussi les gestes de solidarité et les rencontres qui transforment les vies. Ces témoignages croisés offriront aux « lecteurs » l'occasion d'un dialogue direct, dans un cadre empreint de respect et d'écoute.

Au-delà du récit individuel, cette bibliothèque humaine invite à mieux comprendre les raisons de l'exil, à réfléchir à la notion d'hospitalité et à vivre la richesse de rencontres inédites.

*À relire « ASSARVA : 10 ans d'accueil » dans le *Ville-d'Avray Magazine* décembre 2025

► **Entrée libre**

L'heure du conte

► **Mercredi 11 février à 10h45**

Pour ce moment d'éveil et de découverte spécial carnaval autour d'albums pour la jeunesse, **venez déguisés !**

► **À partir de 3 ans**
Entrée libre

Jeu vidéo : Mario Party

► **Mercredi 11 février**
de 15h30 à 17h30

Venez-vous amuser avec Mario !

► **À partir de 6 ans**
Entrée libre

En quête de bulles

► **Vendredi 13 février à 17h30**

Avis aux passionnés de cases et de phylactères pour ce rendez-vous BD. Venez découvrir, échanger, débattre et partager vos coups de cœur dans une ambiance conviviale !

► **Pour ados / adultes**
Entrée libre

Rencontre avec Ismaël Jude

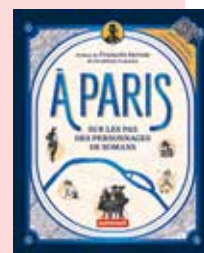
► **Samedi**
14 février à 16h

Auteur de *À Paris. Sur les pas des personnages de romans*.

Paris est familière à beaucoup grâce aux personnages de romans qui y ont déambulé, de D'Artagnan à Maigret, de Gavroche à Arsène Lupin. Ismaël Jude nous invite à visiter la ville au fil des intrigues littéraires.

► **Tout public**
À partir de 13 ans
Entrée libre

► **Pour tous renseignements complémentaires concernant le programme de la médiathèque**
Boris Vian : 01 47 50 35 41,
mediatheque.villedavray.fr



EXPOSITION

« Les précurseurs du Picturo Graffiti »

► **Jusqu'au dimanche 22 février**



Née dans les années 1980, à la croisée du graffiti, de la bande dessinée, de la peinture et de l'art urbain, l'esthétique picturo-graphique constitue l'un des courants majeurs de la création contemporaine dans l'espace public. L'exposition « Les Précurseurs du Picturo Graffiti » en retrace l'histoire fondatrice à travers dix-sept artistes emblématiques. Formes audacieuses, détournement des codes, engagement, humour et poésie visuelle témoignent d'une époque où la ville devenait un véritable terrain d'expérimentation artistique. Loin des classifications réductrices du « street art », cette exposition, placée sous le commissariat de Jacky Lafortune, rappelle la diversité des techniques et la singularité des démarches qui ont façonné ce mouvement.

De Zloty à Ernest Pignon-Ernest, de VLP à Jérôme Mesnager, ces pionniers ont inventé des langages nouveaux, souvent en marge des institutions, mais décisifs pour l'évolution de notre regard sur l'art et la ville. En organisant cet événement d'envergure, Ville-d'Avray affirme son engagement en faveur de la création contemporaine.

► **Galerie L'Entr@cte**
Du mercredi au dimanche de 15h à 19h
Entrée libre

Hamnet, de Chloé Zhao

LE COUP
DE CŒUR
CINÉMA
DU MOIS

Le parcours de Chloé Zhao a tout d'une trajectoire exceptionnelle. Révélée par le cinéma indépendant américain avec *The Rider* et *Songs My Brothers Taught Me*, la réalisatrice sino-américaine s'est imposée grâce à *Nomadland*, couronné en 2021 par deux Oscars majeurs : meilleur film et meilleure réalisation. Peu de cinéastes de sa génération ont connu une reconnaissance aussi fulgurante.

Avec *Hamnet*, elle franchit une nouvelle étape en s'attaquant pour la première fois au film d'époque. Adapté du roman bouleversant de Maggie O'Farrell – qui cosigne le scénario –, le film a déjà remporté le prestigieux Prix du public du Festival international du film de Toronto et deux Golden Globes du meilleur film dramatique et de la meilleure actrice pour Jessie Buckley.

Porté par Jessie Buckley, libre, intense et bouleversante, et par un Paul Mescal magnétique dans un personnage incapable de dire son chagrin autrement qu'à travers les mots, *Hamnet* explore la tragédie intime vécue par William Shakespeare et son épouse à la suite d'un drame.

La réalisatrice en tire une méditation sur le deuil, un récit sur la parentalité et sur la puissance réparatrice de la création

Une œuvre sensible, qui confirme l'immense talent d'une cinéaste lauréate de nombreux prix et toujours audacieuse. Un film magnifique, profondément humain, qui touche au cœur et reste longtemps en mémoire. À découvrir absolument sur grand écran ce mois-ci.

Théâtre-cinéma Le Colombier

► **Lundi 16 février à 20h30**

(projection suivie d'un
verre de l'amitié)

► **Autre projection :**
samedi 14 février à 20h30



CINÉ-RENCONTRE

► **Lundi 23 février à 20h30**

Tout va bien

Ciné-rencontre animé par Nathalie Leenhardt et organisé en partenariat avec ASSARVA, Amnesty International et AJMMI sur les thèmes des jeunes migrants et des « MNA », Mineurs Non Accompagnés.

★ Au cinéma Le Colombier ★

Du mercredi 4

au lundi 9 février

► **UNE ENFANCE ALLEMANDE : ÎLE D'AMRUM, 1945**

Mercredi 4 février à 20h30 – VO
Dimanche 8 février à 18h – VO

► **ELEONORA DUSE**

Samedi 7 février à 18h – VO
Lundi 9 février à 14h30 – VO

► **L'AFFAIRE BOJARSKI**

Samedi 7 février à 20h30
Lundi 9 février à 20h30

► **LE MAÎTRE DU KABUKI**

Dimanche 8 février à 20h30 – VO

► **L'INCROYABLE FEMME DES NEIGES**

Lundi 9 février à 18h

Du mercredi 11

au lundi 16 février

► **LE MAGE DU KREMLIN**

Mercredi 11 février à 20h30 – VO
Dimanche 15 février à 20h30



Cinéma Le Colombier
1, passage de l'Écume des jours
Retrouvez l'ensemble de la
programmation sur villedavray.fr

► **LES LUMIÈRES DE NEW YORK**

Samedi 14 février à 18h – VO

► **HAMNET**

Samedi 14 février à 20h30
Lundi 16 février à 20h30 – VO

► **FURCY, NÉ LIBRE**

Dimanche 15 février à 18h
Lundi 16 février à 14h30

► **DOSSIER 137**

Lundi 16 février à 18h

Du mercredi 18

au lundi 23 février

► **BISCUIT LE CHIEN FANTASTIQUE**

Mercredi 18 février à 14h30
Samedi 21 février à 18h

► **PALESTINE 36**

Mercredi 18 février à 20h30 – VO
Samedi 21 février à 20h30 – VO

► **OLIVIA**

Dimanche 22 février à 14h30

► **AMOUR APOCALYPSE**

Dimanche 22 février à 18h
Lundi 23 février à 14h30

► **LE PAYS D'ARTO**

Dimanche 22 février à 20h30

► **NOUVELLE VAGUE**

Lundi 23 février à 18h

► **TOUT VA BIEN**

Lundi 23 février à 20h30

Du mercredi 25 février au lundi 2 mars

► **MARSUPIAMI**

Mercredi 25 février à 14h30
Dimanche 1^{er} mars à 14h30

► **LA GRAZIA**

Mercredi 25 février à 20h30 – VO
Dimanche 1^{er} mars à 20h30 – VO

► **BAISE-EN-VILLE**

Samedi 28 février à 18h
Lundi 2 mars à 14h30

► **GOUROU**

Samedi 28 février à 20h30
Lundi 2 mars à 20h30

► **PROMIS LE CIEL**

Dimanche 1^{er} mars à 18h

► **FATHER MOTHER BROTHER SISTER**

Lundi 2 mars à 18h – VO

Ça se passe à Ville- d'Avray

Samedi 7 février

→ de 11h à 13h

**Bibliothèque humaine :
récits de personnes
réfugiées**

📍 Médiathèque Boris Vian

Lundi 9 février

→ à 20h30

Conseil municipal

📍 Au Château

Mercredi 11 février

**Sorties seniors aux
musées du Chocolat
et du Parfum**

Organisées par le CCAS

Jeudi 12 février

→ à 17h

Réunion « Qu'as-tu lu ? »

Organisée par les amis
de la Bibliothèque

📍 Médiathèque Boris Vian

Vendredi 13 février

→ à 21h

**Concert : hommage
à Sting**

Organisé par Jazz au Château

📍 Au Château



Dimanche 8 février

→ à 15h

**Spectacle :
Deux rien**

📍 Théâtre-cinéma
Le Colombier

Samedi 14 février

→ à 16h

**Rencontre
avec Ismaël Jude**

📍 Médiathèque Boris Vian

Dimanche 15 février

→ à 15h

Concert : Danza

En partenariat avec l'ACVA

📍 Théâtre-cinéma Le Colombier

Jusqu'au vendredi 20 février

Exposition

« Matière en devenir »

Organisée par la Maison Pour Tous

📍 Au Colombier

Samedi 21 février

→ à 14h30

**Ouverture de la
Maison forestière**

📍 Maison forestière,
198 rue de Versailles

Jusqu'au dimanche 22 février

Exposition

**« Les précurseurs
du Picturo Graffiti »**

📍 Galerie L'Entr@cte

Retrouvez toute la programmation sur villedavray.fr



PERMANENCES EN MAIRIE

JURISTE

Vendredis 6, 20 février, de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88

PSYCHOLOGUE

Jeudis 5, 12, 19 février, de 9h à 14h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88

ÉCRIVAIN PUBLIC

Mardis 3, 10, 17, 24 février, de 9h à 12h
Mercredis 4, 11, 18, 25 février, de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88

UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

Mardi 10 février, de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mardi 3 février, de 14h15 à 17h
Sur rendez-vous au 01 41 15 88 88
Insérer un saut de paragraphe.

CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h30
Sauf vacances scolaires
Sur rendez-vous au 0 800 10 10 21

SERVICE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES SST 8

Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, 76 boulevard de la République à Boulogne-Billancourt. Sur rendez-vous au 01 47 29 30 32

CONSEILLER CRÉATION D'ENTREPRISES (Seine Ouest Entreprise et Emploi)

1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 17h
m.doumer@seineouest-entreprise.com

Un problème, un objet perdu ou trouvé... vous souhaitez contacter la **police municipale** ? Composez le 01 41 15 88 65. Poste ouvert au 13 rue de Saint-Cloud, le mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 19h15, le mercredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 20h.
Pour signaler une infraction qui nécessite

l'intervention immédiate de la police : composez le **17 – Police secours**. Vous rencontrez un problème urgent impactant votre quartier et vous souhaitez joindre la mairie ? En dehors des horaires d'ouverture, une équipe d'astreinte peut vous orienter ou vous aider.
Composez le 06 72 22 96 40.



COLLECTES

DÉCHETS TOXIQUES

Samedi 21 février, de 9h à 12h
Place Charles de Gaulle

DÉCHETTERIES MOBILES DU SYCTOM

Samedi 28 février, de 8h30 à 12h30
Place Charles de Gaulle

DÉCHETTERIES FIXES

Horaires, accès et dérogations sur www.seineouest.fr/decheterie-meudon-2024

ENCOMBRANTS

Vendredi 13 février
Déposez vos encombrants la veille dès 19h

Retrouvez l'ensemble des points de collecte sur seineouest.fr (rubrique : déchets)



SANTÉ PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 8 février

Pharmacie du Centre
10 place du Théâtre
Sèvres
01 46 26 95 13

Dimanche 15 février

Pharmacie du Marché
29 rue de Jouy
Chaville
01 47 50 42 87

Dimanche 22 février

Pharmacie Principale
143 Grande rue
Sèvres
01 45 34 29 70

Dimanche 1^{er} mars

Pharmacie Centrale
29 Grande rue
Sèvres
01 45 34 00 44



LA NUIT, CONTACTEZ

Le commissariat de Sèvres : 01 41 14 09 00
Urgences > composez le 15

État civil

BIENVENUE AUX NOUVEAUX DAGOVÉRIANIENS

Dorothea ANDRONIC, née le 31 octobre
Gabriel LAURENT, né le 13 novembre
Gustave GAMBIER, né le 17 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Colette WEISZBERGER née DENEVE, le 8 octobre
Thierry BOUKOBZA, le 7 novembre
Luciana DUBOIS née MURAN, le 13 novembre
Chantal KELLER née PELISSOU, le 13 novembre
Michel WALTERSPERGER, le 21 novembre

Philippe GIRARD, le 30 novembre
Charles SIOUFFI, le 1^{er} décembre
Denise CONTASSOT née CHAUVIÈRE, le 1^{er} décembre
Marie ARAQUE née FÉGER, le 5 décembre
Eva ROIX née BLANCH, le 6 décembre
Jacques DELVALLÉE, le 28 décembre

Vivez votre ville avec l'application mobile !



- Actualités
- Événements
- Démarches
- Famille
- Culture
- Commerces
- Découvrir la ville
- Carte interactive...

Commune de
Ville-d'Avray



Disponible gratuitement sur



Marie de Ville-d'Avray - Communication

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

Reservez votre espace publicitaire dans le guide de la ville de **Ville d'Avray**

Contact : Sébastien Cadilhac 06 87 55 08 32

104, avenue Georges Clemenceau
94360 BRY-SUR-MARNE

01 45 14 14 40

groupecmp.fr

Taxi kiwi



**Les Taxis
de votre commune**

Sèvres - Ville-d'Avray

Chaville - Meudon

**Partez en toute tranquillité :
réservez à l'avance ! 7j/7**

01 47 09 13 32

 **AMERICAN EXPRESS**

 www.taxikiwi.fr

LES PRÉCURSEURS DU PICTURO GRAFFITI

DU 28 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2026

ENTRÉE LIBRE



EXPOSITION

Une exposition de Jacky Lafortune, Antonio Gallego, Ariane Pasco, Banga, Darco, Ernest Pignon Ernest, Hélène 23, Hondo, Jérôme Mesnager, King Bobo, Lortywa, Morèje, Paella, Patrick Pinon, Popay, VLP, Zloty.

GALERIE L'ENTR@CTE

3/5 rue de Versailles

Ouvert du mercredi au dimanche
de 15h à 19h